



Pétition adressée au Procureur général
de la République arabe d'Égypte, Nabil
Sadek

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR AMAL FATHY, MILITANTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL EN ÉGYPTÉ

Monsieur le Procureur,

Le 11 mai 2018, la police a arbitrairement arrêté la défenseure des droits humains égyptienne, Amal Fathy, suite à la diffusion d'une vidéo où elle dénonçait le harcèlement sexuel dont sont victimes de nombreuses femmes en Égypte, ainsi que la dégradation de la situation des droits humains, de la conjoncture socio-économique et des services publics. Amal Fathy n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression, garanti par la constitution égyptienne. Les accusations à son encontre n'ont d'autre but que de la faire taire.

Nous vous demandons, Monsieur le procureur :

- de faire en sorte qu'elle soit libérée immédiatement et que les accusations à son encontre soient abandonnées ;
- de vous assurer que durant sa détention, celle-ci ne soit soumise à aucune torture ni mauvais traitement ;
- de conduire une enquête impartiale et efficace sur les circonstances qui ont mené à son arrestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Pétition adressée à l'Ayatollah Sadegh Larijani, responsable du pouvoir judiciaire

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR ATENA DAEMI, MILITANTE CONTRE LA PEINE DE MORT EN IRAN

Votre Excellence l'Ayatollah Sadegh Larijani,

La défenseure des droits humains Atena Daemi purge une peine de prison de 7 ans. Cette défenseure des droits humains n'a fait que militer de manière pacifique contre le recours à la peine de mort en Iran. Son état de santé s'est dégradé au cours de sa détention et est à présent très préoccupant.

Amnesty international considère qu'Atena Daemi est une prisonnière d'opinion et qu'elle a été arrêtée à cause de ses activités pacifiques de défense des droits humains. Aussi, je vous demande de :

- libérer immédiatement et sans condition Atena Daemi, et d'abandonner les charges qui pèsent contre elle,
- dans l'attente de sa libération, vous assurer qu'elle ait accès sans restriction à des soins médicaux et qu'elle soit protégée contre toute forme de torture et de mauvais traitement.

Elle doit être remise en liberté dès aujourd'hui.

Je prie votre Excellence de bien vouloir agréer l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



JUSTICE POUR GERALDINE CHACÓN, MILITANTE DES DROITS HUMAINS AU VENEZUELA

Pétition adressée au Procureur général
de la République bolivarienne du
Venezuela

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19



Monsieur le Procureur général de la République,

En février 2018, Géraldine Chacón a été arrêtée sans mandat, puis détenue pendant 4 mois dans des conditions indignes, uniquement en raison de son travail pacifique auprès de jeunes de quartiers défavorisés de Caracas.

Même si elle a bénéficié d'une libération conditionnelle en juin 2018, elle ne peut pas quitter le pays et elle pourrait à nouveau être arrêtée à tout moment, sans aucune raison. Elle est victime de manœuvre d'intimidation uniquement pour avoir promu les droits humains au sein d'une organisation locale. Cette jeune femme passionnée et active, est réduite au silence.

Je vous demande instamment de classer officiellement et sans suite la procédure engagée contre Geraldine Chacón et de lui accorder une liberté sans condition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Pétition adressée au Président du
Parlement du Kirghizistan

SOUTENEZ LE COMBAT DE GULZAR POUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES AU KIRGHIZISTAN

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

Monsieur le Président,

Au Kirghizistan, les personnes handicapées se heurtent à des niveaux extrêmement élevés de discriminations qui touchent les femmes en particulier.

Après avoir perdu l'usage de ses jambes en 2002 dans un accident de la route, Gulzar Duishenova s'est donné pour mission de lutter pour améliorer l'accès des personnes handicapées à la santé, aux bâtiments, aux emplois et aux transports publics.

Monsieur le Président, nous vous demandons de :

- ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU ;
- faire adopter un plan d'action pour appliquer la Convention avec un budget adéquat ;
- soutenir Gulzar et des militants qui se battent pour les droits des personnes handicapées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

10 PERSONNES
JOURS
DÉCEMBRE



BRAVE

JUSTICE POUR MARIELLE FRANCO, MILITANTE DES DROITS HUMAINS AU BRÉSIL

Pétition adressée à Jair Bolsonaro,
Président du Brésil à partir du 1^{er} janvier
2019

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

Monsieur le Président,

Marielle Franco, militante et conseillère municipale de Rio de Janeiro, a été abattue à l'âge de 38 ans avec son chauffeur, le 14 mars 2018. Élevée dans la favela de Maré, la jeune élue était connue pour son militantisme en faveur des femmes noires, des personnes LGBTI et des jeunes. Elle dénonçait en particulier les violences policières. Les éléments de preuves révèlent que ce double meurtre a été exécuté par des professionnels.

Nous vous demandons, Monsieur le Président :

- de mettre en place une enquête rigoureuse et indépendante permettant d'identifier les auteurs et les instigateurs de l'assassinat de Marielle et de les traduire en justice ;
- de mettre en œuvre des mesures de protection, un soutien psychosocial et d'autres réparations en faveur de la famille de Marielle et des témoins du crime ;
- de restaurer et de mettre en œuvre le programme de protection des défenseurs des droits humains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

10 PERSONNES
JOURS
DÉCEMBRE

AMNESTY
INTERNATIONAL 

Pétition adressée à Saad-Eddine
El Othmani, Premier ministre

STOP AU HARCÈLEMENT CONTRE NAWAL BENAÏSSA, MILITANTE DES DROITS HUMAINS AU MAROC

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

BRAVE*

Monsieur le Premier ministre,

Nawal Benaïssa est une défenseure des droits humains de 37 ans qui n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression et de réunion en faveur d'un changement pacifique et de plus de justice sociale dans la région du Rif, au nord du Maroc.

Pourtant, depuis juin 2017, elle fait l'objet de manœuvres d'harcèlement de la part des forces de sécurité. Elle est surveillée et elle a été à plusieurs reprises arrêtée de façon arbitraire. Un tribunal d'Al Hoceïma l'a condamnée à une peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis, exclusivement en raison de son travail de campagne pacifique et légitime.

Je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour :

- arrêter le harcèlement et l'intimidation de Nawal et de sa famille ;
- modifier la législation qui pénalise l'exercice du droit à la liberté d'expression et de réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

Pétition valide jusqu'à 31/12/2018 – proposée par Amnesty International France. Référence SF 18 PA 81



STOP AU HARCÈLEMENT CONTRE NONHLE MBUTHUMA, MILITANTE DU DROIT À LA TERRE EN AFRIQUE DU SUD

Pétition adressée à Cyril Ramaphosa,
président de la République d'Afrique du
Sud

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

BRAVE*

Monsieur le Président,

Nonhle Mbuthuma, responsable communautaire dans la région d'Amadiba, lutte contre un projet d'extraction de titane qu'une société minière australienne, Mineral Resource Commodities, cherche à lancer dans la province du Cap-Oriental. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat, Nonhle reste la cible de menaces de mort.

Monsieur le Président, je vous prie de :

- garantir la sécurité de Nonhle et des autres défenseurs des droits humains et s'assurer qu'ils ne feront plus l'objet d'agressions et d'intimidations;
- enquêter sur les menaces et les intimidations à l'encontre de Nonhle, rendre publiques les conclusions et s'assurer que les responsables soient traduits en justice ;
- respecter le droit de la communauté d'Amadiba à la consultation et au consentement concernant la concession de droits miniers à toute entreprise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL *	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Pétition adressée au Directeur général de la police du Chhattisgarh

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

STOP AU HARCÈLEMENT CONTRE PAVITRI MANJHI, MILITANTE DU DROIT À LA TERRE EN INDE

BRAVE*

Monsieur,

Pavitri Manjhi fait partie de la communauté indigène adivasi au Chhattisgarh dans le centre de l'Inde. Pavitri proteste contre les activités de deux entreprises privées qui ont spolié le peuple indigène adivasi de ses terres du district de Raigarh. Elle est continuellement la cible de menaces et de manœuvres de harcèlement et d'intimidation, en raison de ses activités militantes pacifiques

Je vous demande instamment :

- d'assurer une protection adéquate à Pavitri et aux autres villageois adivasi ;
- de veiller à ce que toutes les plaintes pour dépossession illégale de terres ou pour intimidation de villageois fassent l'objet d'une enquête rigoureuse ;
- de fournir aux personnes concernées les réparations adéquates.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Pétition adressée à Uhuru Kenyatta,
Président du Kenya

STOP AUX EXPULSIONS DU PEUPLE SENGWER AU KENYA

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

Monsieur le Président,

Les Sengwer, peuple autochtone du Kenya, vivent depuis des siècles dans la forêt d'Embobut. Apiculteurs et éleveurs de bétails, ils sont expulsés de force par le gouvernement au nom de la « conservation » de la forêt. Depuis 2012, des agents publics ont mis le feu à 2 600 maisons et quelque 4 500 personnes se sont retrouvées brutalement sans abri.

Les Sengwer ont le droit de rester sur leurs territoires ancestraux. Je vous demande :

- de lever toutes les restrictions imposées aux Sengwer, afin qu'ils puissent vivre librement sur ses terres et cesser les incendies, les arrestations et les expulsions forcées de ce peuple ;
- d'entamer un processus de consultation libre, informée et préalable avec le peuple sur les droits fonciers et sur la conservation des forêts ;
- d'accorder aux Sengwer recours et réparation - restitution, excuses publiques, indemnisation et garantie de non répétition – pour les expulsions forcées et les violences commises par les gardes forestiers;
- d'adopter une législation qui respecte les principes de base et les directives concernant les expulsions et les déplacements liés au développement de l'ONU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération,

	NOM, PRENOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL *	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Pétition adressée au Ministre de
l'Intérieur Arsen Avakov

JUSTICE POUR VITALINA KOVAL, MILITANTE DES DROITS LGBTI EN UKRAINE

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19



Monsieur le Ministre,

Vitalina Koval défend l'égalité pour tous et toutes en Ukraine. Elle a notamment coordonné le travail d'un centre social destiné aux personnes LGBTI à Oujgorod. Le 8 mars 2018, alors qu'elle organisait une manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes, six membres du groupe « Karpatska Sich » l'ont aspergée de peinture, lui brûlant ainsi les yeux. Cette attaque s'inscrit dans un contexte de regain de violences de la part de groupes d'extrême-droite.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons :

- d'assurer un environnement sûr et favorable aux activités de Vitalina et des autres défenseurs des droits humains, en particulier celles et ceux qui défendent les droits des femmes et des personnes LGBTI ;
- de veiller à ce que tout motif discriminatoire soit pris en compte lors de ce type d'affaire ;
- de reconnaître le problème de la violence croissante des groupes d'extrême-droite ;
- de modifier les règles régissant la conduite de la police.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRENOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL *	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.